

**Traduction non officielle
de l'original allemand**

Wenger Plattner
Seestrasse 39 | Case
postale
CH-8700 Küsnacht-Zurich

T +41 43 222 38 00
F +41 43 222 38 01

www.wenger-plattner.ch

Aux créanciers de Flightlease AG
en liquidation concordataire

Karl Wüthrich, lic. en droit
Avocat | Attorney at Law
swissair@wenger-plattner.ch
Inscrit au registre des avocats

Küsnacht, mai 2020

Flightlease AG en liquidation concordataire; Circulaire n° 24

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous informer, ci-après, du déroulement de la liquidation concordataire de Flightlease AG ainsi que de la suite prévue de la procédure.

I. RAPPORT D'ACTIVITE AU 31 DECEMBRE 2019

Le 28 février 2020, le liquidateur a présenté au juge concordataire du Tribunal de district de Bülach son 17^e rapport d'activité pour l'année 2019 après l'avoir soumis à l'approbation de la commission des créanciers. Le rapport d'activité peut être consulté par les créanciers jusqu'au 27 mai 2020 dans les bureaux du liquidateur, Seestrasse 39, Goldbach-Center, 8700 Küsnacht. Pour la consultation, veuillez vous annoncer par téléphone auprès de la hotline au +41 43 222 38 40.

Les explications ci-après constituent un résumé de ce rapport d'activité.

II. PRESENTATION GENERALE DU DEROULEMENT DE LA LIQUIDATION

1. ACTIVITES DU LIQUIDATEUR

Au cours de l'année écoulée, le liquidateur a essentiellement concentré ses activités sur le recouvrement de créances envers des sociétés de l'ancien groupe Swissair faisant l'objet d'une procédure d'insolvabilité en Suisse et à l'étranger (voir ch. III.2. et IV.2. ci-après).

2. ACTIVITES DE LA COMMISSION DES CREANCIERS

Durant l'année 2019, la commission des créanciers s'est réunie une fois. La commission des créanciers s'est prononcée par voie de circulaire sur une demande du liquidateur.

III. ETAT DES ACTIFS DE FLIGHTLEASE AG AU 31 DECEMBRE 2019

1. REMARQUE PRELIMINAIRE

Vous trouverez en annexe l'état de liquidation de Flightlease AG au 31 décembre 2019 ([annexe 1](#)). Cet état recense les actifs de Flightlease au 31 décembre 2019, en l'état actuel de nos connaissances.

2. ACTIFS

En ce qui concerne les actifs non encore réalisés, il s'agit de créances envers les anciennes sociétés du groupe Swissair en Suisse et à l'étranger faisant l'objet d'une procédure d'insolvabilité ou de liquidation. Ces créances ont été évaluées avec prudence selon l'état actuel de nos connaissances. Les éventuelles prétentions en responsabilité sont mentionnées pour mémoire.

3. DETTES DE LA MASSE

Le poste créanciers concordataires au 31 décembre 2019 comprend les frais occasionnés au cours de la liquidation concordataire.

Provisions pour les acomptes versés: dans l'état de liquidation de Flightlease au 31 décembre 2019, les provisions suivantes ont été constituées pour les acomptes versés:

Type de provision	1 ^{er} acompte en CHF	2 ^e acompte en CHF	3 ^e acompte en CHF
Instructions de paiement manquantes		52	28 196
Créances conditionnelles pour lesquelles les conditions ne sont pas encore réalisées	1 065 544	1 491 762	1 747 492
Total des provisions	1 065 544	1 491 814	1 775 828

Les provisions constituées permettent de garantir le montant maximal des trois acomptes pour toutes les créances non encore réglées.

4. CREANCES CONCORDATAIRES

L'aperçu de la procédure de collocation (annexe 2) révèle que l'état de collocation de Flightlease est apuré. La 3^e classe contient toujours des créances conditionnelles d'un montant d'environ CHF 42.6 millions pour lesquelles il n'est pas déterminé si les conditions se réaliseront encore. Il est par conséquent possible que le montant des créances de la 3^e classe soit encore réduit.

5. DIVIDENDE CONCORDATAIRE ESTIMATIF

La réalisation des actifs est, pour l'essentiel, achevée. La situation actuelle des actifs disponibles figure à l'état de liquidation de Flightlease AG au 31 décembre 2019.

Sur la base des actifs disponibles figurant à l'état de liquidation, le dividende concordataire s'établira toujours à 11.6 %. Les trois acomptes versés à ce jour ont d'ores et déjà permis d'en distribuer 10.1 %. Le solde du dividende concordataire prévisionnel devrait donc être de l'ordre de 1.5 %.

IV. REALISATION DES ACTIFS

1. GENERALITES

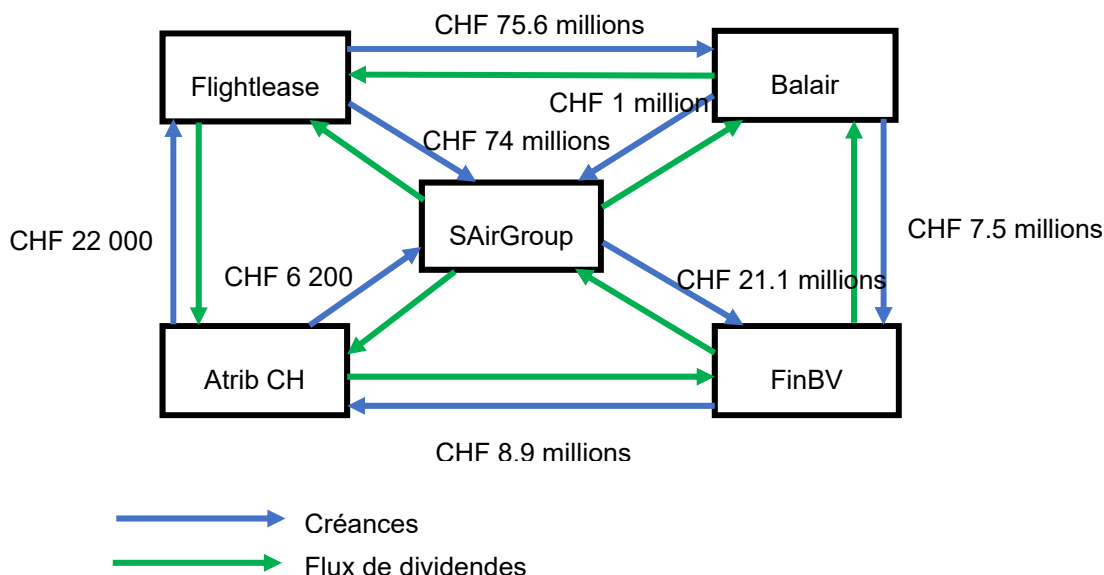
En 2019, le liquidateur est parvenu à réaliser des actifs d'un montant de CHF 2 566 753. En 2019, Flightlease a encaissé des acomptes de SAirGroup Finance (NL) B.V. et de Swissair Schweizerische Luftverkehr AG en liquidation

concordataire (ci-après «Swissair») ainsi que le paiement final de Flightlease Ireland Ltd.

2. CREANCES INTERNES DU GROUPE; SUPPRESSION DES CIRCUITS DE DIVIDENDES

Une partie essentielle des actifs non encore réalisés de Flightlease consiste en des créances envers les anciennes sociétés du groupe Swissair en Suisse et à l'étranger faisant l'objet d'une procédure d'insolvabilité ou de liquidation.

Il existe des rapports de créances réciproques entre plusieurs de ces sociétés. Il en découle parfois des circuits de dividendes. On note par exemple la constellation suivante:



Pour chaque acompte versé par l'une des sociétés, une petite part revient à la société à l'origine du versement par l'intermédiaire de ces circuits de dividendes. Si ces flux monétaires ne peuvent être interrompus, la conclusion de la procédure de Flightlease n'est finalement pas possible.

Dans les procédures de liquidation concordataires de SAirGroup AG (ci-après «SAirGroup»), de SAirLines AG (ci-après «SAirLines»), de Swissair et de Flightlease, plusieurs postes d'actifs ne sont pas encore liquidés et le résultat de la liquidation n'est pas encore connu. Entre SAirGroup et Swissair et entre SAirGroup et SAirLines, la répartition de produits issus de la vente de biens immobiliers et de participations à l'étranger n'est pas encore définie. Les opinions divergent quant à la répartition. Actuellement, des négociations sont en cours

entre les masses en liquidation. On ne sait pas quand un accord en vue du règlement de ces points en suspens pourra être atteint. En outre, l'invocation de prétentions en responsabilité envers d'anciens organes de SAirGroup, de SAirLines, de Swissair et de Flightlease n'est pas encore terminée. Le résultat de la réalisation de prétentions en responsabilité n'est donc pas encore connu. Enfin, chez Swissair, un procès en contestation de l'état de collocation avec la masse en faillite ancillaire suisse de Sabena SA est encore pendant. L'état de collocation de Swissair n'est donc pas encore apuré de façon exécutoire.

Les liquidateurs et administrateurs de faillite des sociétés impliquées de l'ancien groupe Swissair ont négocié, ces derniers mois, au sujet de possibilités de supprimer les circuits de dividendes existants. Sur la base d'un scénario médian des résultats de liquidation chez SAirGroup, SAirLines, Swissair et Flightlease, ils se sont mis d'accord pour procéder à des ventes de créances avec lesquelles les circuits peuvent être interrompus. Dans ce contexte, Flightlease achète de l'Atrib Switzerland AG en liquidation une petite créance de CHF 22 013.85 à l'encontre d'elle-même à un prix de CHF 350.

La convention de suppression des circuits de dividendes a été signée par les parties impliquées. Les approbations des organes de faillite resp. de liquidation compétents sont encore pendantes. La commission des créanciers de Flightlease a approuvé la convention. Si la convention aboutissait, il serait alors possible de clore les procédures de liquidation de la plupart des anciennes sociétés du groupe Swissair. Dans ce contexte, une grande partie des créances de Flightlease envers des tiers pourrait être recouvrée. Seul serait alors encore pendant le recouvrement des créances envers Swissair et SAirGroup.

3. INVOCATION DE PRETENTIONS EN RESPONSABILITE

Flightlease se réserve le droit d'engager des actions en responsabilité à l'encontre des responsables. À l'automne dernier, le Tribunal fédéral a prononcé un jugement important concernant les prétentions en responsabilité présentées par Swissair. Dans les semaines qui viennent, le liquidateur soumettra une proposition pour la suite de la procédure dans cette affaire à la commission des créanciers en tenant compte de cette décision du Tribunal fédéral.

V. SUITE PREVUE DE LA PROCEDURE

Dans le cadre de la liquidation concordataire de Flightlease, il s'agit toujours principalement de recouvrer autant que possible les créances envers les an-

ciennes sociétés du groupe Swissair (voir ch. III.2. ci-dessus). Dans ce contexte, il faut attendre la conclusion des procédures d'insolvabilité ou de liquidation pendantes. Si la convention relative à la suppression des circuits de dividendes (cf. ch. IV.2. ci-avant) voit le jour, il y a de bonnes chances que ce recouvrement puisse être conclu cette année. Enfin, il faudra encore décider de la suite à donner à d'autres prétentions en responsabilité (cf. ch. IV.3. ci-dessus).

Il est prévu d'informer les créanciers des événements importants au fur et à mesure de la procédure, par voie de circulaire. Les informations sur le déroulement de la liquidation au cours de cette année seront communiquées au plus tard au printemps 2021.

Avec mes salutations les meilleures

Flightlease AG en liquidation concordataire
Le liquidateur:

Karl Wüthrich

- Annexes:
1. Etat de liquidation de Flightlease AG en liquidation concordataire au 31 décembre 2019
 2. Aperçu de la procédure de collocation de Flightlease AG en liquidation concordataire

ÉTAT DE LIQUIDATION AU 31 DÉCEMBRE 2019

	31.12.2019 CHF	31.12.2018 CHF	Variation CHF
ACTIFS			
Liquidités			
ZKB CHF	12'058'619	9'475'907	2'582'713
ZKB CHF dépôt à terme	9'000'000	9'000'000	0
Total des liquidités	21'058'619	18'475'907	2'582'713
Positions de liquidation:			
Débiteurs concordataires	0	183'867	-183'867
Créances sur des tiers	13'161'000	15'228'000	-2'067'000
Participations	0	p.m.	
Prétentions en matière de responsabilité	p.m.	p.m.	
Total des positions de liquidation	13'161'000	15'411'867	-2'250'867
TOTAL DES ACTIFS	34'219'619	33'887'774	331'846
PASSIFS			
Dettes de la masse			
Créanciers concordataires	18'383	83'912	-65'529
Provision 1er acompte	1'065'544	1'065'544	0
Provision 2ème acompte	1'491'814	1'491'814	0
Provision 3ème acompte	1'775'688	1'775'688	0
Provisions pour frais de liquidation	1'000'000	1'000'000	0
Total des dettes de la masse	5'351'429	5'416'957	-65'529
TOTAL DES ACTIFS DISPONIBLES	28'868'191	28'470'816	397'374

Aperçu de la procédure de collocation de Flightlease AG

Catégorie	Annoncées		Dans le cadre de la procédure de collocation				Dividende concordataire en %		
	CHF		Reconnues	Action intentée	Décision en suspens	Ecartées définitivement	acomptes	Dividende futur	Total
Garanties par gage	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1ère classe	97'919'713.91	-	-	-	-	97'919'713.91	100%	-	100%
2ème classe	45'381.79	45'867.80	-	-	-	-486.01	100%	-	100%
3ème classe	18'776'586'367.25	1'931'665'598.89	-	-	-	16'844'920'768.36	10.1%	1.5%	11.6%
Total des créances concordataires	18'874'551'462.95	1'931'711'466.69	-	-	-	16'942'839'996.26			